

Tel. Est 2224 **GIRARDOT** Restaurateur Français
DINER ET SOUPER 35c
 ESCARGOTS 40c LA DOUZAIN. PATISSERIES FRANÇAISES
 1878, RUE STE-CATHERINE, (Coin St-Justin.)

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains partent de Montréal, DE LA GARE WINDSOR

BOSTON, LOWELL, *9.00 a.m., *7.45 p.m.
 SPRINGFIELD, HARTFORD, - †7.45 p.m.
 TORONTO, CHICAGO, †9.30 a.m., *10.00 p.m.
 OTTAWA, †8.45 a.m., *9.40 a.m., †10.00 a.m., *9.40 p.m., *10.10 p.m.
 SHELBROOKE, †8.30 a.m., †4.30 p.m., †7.25 p.m.
 HALIFAX, ST. JOHN, N.B., - †7.25 p.m.
 ST. PAUL, MINNEAPOLIS, *10.15 p.m.
 WINNIPEG, CALGARY, *9.40 a.m., *9.40 p.m.
 VANCOUVER, *9.40 p.m.

DE LA GARE VIGER

QUEBEC, †8.55 a.m., *2.00 p.m., *11.30 p.m.
 TROIS-RIVIERES, *8.55 a.m., *2.00 p.m., †5.15 p.m., *11.30 p.m.
 OTTAWA, †8.20 a.m., †5.45 p.m.
 JOLIETTE, †8.00 a.m., †8.55 a.m., †5.00 p.m.
 ST-GABRIEL, †8.55 a.m., †5.00 p.m.
 ST-GATHE, †8.45 a.m., †9.15 a.m., †4.45 p.m., NOMININGUE, †8.45 a.m., †9.15 a.m., †4.45 p.m.

* Quotidien. † Quotidien, excepté les dimanches. ‡ Mar., jeu. et sam. § Dimanche seul. ¶ Quotidien excepté le samedi. † Samedi seul.

A. E. LALANDE, agent des passagers pour la ville, Bureau des billets de la ville, 129, rue Saint-Jacques voisin du Bureau de Poste, Montréal.

Billets de passage pour steamers sur l'Atlantique et le Pacifique.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

"INTERNATIONAL LIMITED"

Le meilleur et le plus rapide train du Canada.

Tous les jours à 9 a.m. Arr. Toronto à 4.20 p.m., Hamilton, 5.20 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.55 p.m. Buffalo 8.25 p.m., London, 7.47 p.m., Detroit 9.50 p.m., Chicago, 7.42 a.m. Café élégant sur ce train.

SERVICE RAPIDE D'OTTAWA

3 HEURES DANS LES DEUX DIRECTIONS

Part de Montréal.—*8.30 a.m. †4.30 p.m. *7.30 p.m.
 Part d'Ottawa.—*8.30 a.m. †3.30 p.m. *5.00 p.m.

Wagons palais sur tous les trains.
 *Tous les jours. †jours de semaine.

MONTREAL ET NEW-YORK

La ligne la plus courte. Service le plus rapide.

2. trains de jour chaque jour—le dimanche excepté, aller et retour.
 1. Train de nuit tous les jours, aller et retour.

Part de Montréal †8.45 a.m. †11.10 a.m. †7.40 p.m.
 Arr. à New-York †8.00 p.m., †10.00 p.m. *7.17 a.m.

*Tous les jours. †Dimanches exceptés.

BUREAUX DES BILLETS
 137 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

QUEBEC R'Y, LIGHT & POWER COMPANY

HORAIRE AUTOMNE ET HIVER 1906-7

LES TRAINS LAISSENT Québec pour les Chutes Montmorency

LA SEMAINE
 Toutes les heures de 6.00 a.m. à 12.00 midi.
 Toutes les 30 minutes de 1.00 P. M. à 6.00 P. M.
 Toutes les heures de 7.00 P. M. à 11.00 P. M.

LE DIMANCHE
 7.00, 7.45 A. M., toutes les 30 minutes de 1.00 P. M. à 6.00 P. M., et toutes les heures de 7.00 P. M. à 11.00 P. M.

LES TRAINS LAISSENT Québec pour Ste-Anne de Beaupré

LA SEMAINE
 7.30, 9.45 A. M., 1.45, 4.15, 5.15, 6.15 P. M.
 LE DIMANCHE
 7.00, 7.45 a.m., 1.45, 5.45, 6.15 p. m.

Les trains laissent Québec pour St-Joachim

LA SEMAINE
 9.45 A. M. et 5.15 P. M. Beaupré 1.45 P. M.

Un char électrique fait connexion à la Jct. Mastai pour le Sanatorium de Mastai, l'Asile de Beauport, etc., avec tous les trains. Taux 5 cts. aller et retour.

LES TAXES

Notes sociales écrites pour l'Album Universel.

Dans quelques semaines, la commission chargée d'étudier le tarif présentera son rapport au Parlement. A ce sujet, il me sera permis de signaler un abus et de suggérer en même temps le moyen de le supprimer.

L'Album Universel dont la circulation est aujourd'hui beaucoup plus considérable que celle d'aucune autre revue littéraire et politique française du pays, me semble tout indiqué pour étudier des questions comme celle que je désire porter à l'attention du public aujourd'hui.

Le gouvernement canadien a frappé de taxes des objets et des produits qui sont de première nécessité, ou d'un usage au moins très répandu; on sait par exemple quels droits rigoureux, et parfois injustes, frappent tous les ouvrages de librairie. On ne peut pas nier que cette taxe sur les livres ne soit un obstacle sérieux au progrès de notre pays. Par elle, ou nous sommes obligés de nous priver de la connaissance ou de la lecture d'ouvrages intéressants, ou nous devons sacrifier pour les obtenir, une somme élevée; et nous ne pouvons ainsi ne nous en procurer qu'un petit nombre. Cette taxe peut être pour le gouvernement une source de revenus considérables, elle est préjudiciable au développement intellectuel de notre peuple. Et qu'on ne dise pas que le livre n'est pas un objet de première nécessité: il n'est pas donné à tout le monde de traverser les mers et d'aller étudier dans les anciens pays les progrès de la civilisation et les bienfaits de la science.

Le livre sera pour nous qui restons ici, le résumé de l'instruction et de l'expérience; et s'il y a quelque amélioration dont nous puissions profiter, c'est par le livre que nous l'apprendrons. Il n'y a pas de considération digne d'être écoutée, qui puisse être opposée à ce fait.

Dans cette situation, absolument préjudiciable aux intérêts non seulement de la province de Québec, mais du Canada tout entier, et à une époque où l'on s'occupe de la révision de nos lois, je pense qu'il importe de solliciter l'attention de qui de droit sur la répartition de ces taxes, et sur l'établissement de nouvelles taxes qui frapperaient des objets ou des choses libres encore de tous droits.

Ainsi il arrive qu'à certaines époques de l'année, des étrangers viennent en assez grand nombre, soit d'Europe, soit des Etats-Unis, organiser de vastes battues dans les forêts canadiennes. Nous serons toujours heureux de les recevoir, et il est certain que ces visites annuelles ont toujours été fort bien accueillies au Canada, comme elles le seront dans l'avenir; seulement, pour la conservation de notre gibier, ces folles hécatombes sont regrettables.

Nous ne demanderions pas mieux, assurément, que nos forêts fussent constamment ouvertes aux plaisirs de nos hôtes; mais il ne faut pas oublier que le gibier a été pour nous une très grande richesse, et que si aujourd'hui il tend à disparaître, ce

qu'il fait très rapidement, nous devons réclamer et obtenir pour sa conservation, les lois restrictives que nos voisins ont eu l'esprit de décréter chez eux.

Notre gouvernement n'a pas le droit d'abandonner aux caprices des sportsmen ce qui a été longtemps une partie de la richesse et de la gloire du pays.

L'Amérique du Nord s'est montrée fière pendant de longs siècles, et cela à juste titre, des superbes animaux qui faisaient la gloire de ses forêts. L'original, le chevreuil, prenaient volontiers leurs ébats à côté du daim et de la gazelle. Quant au castor, l'animal si populaire du Canada, la loutre, la martre, à la précieuse fourrure, nous devons regretter de les voir chaque année disparaître au profit des oisifs et au grand détriment de nos nationaux.

Ces jours derniers, un Européen de passage à Montréal, observait que la plus grande partie des fourrures, même canadiennes, jadis si célèbres, n'étaient autres que des peaux de lapins, plus ou moins habilement transformées. Pourquoi cette nécessité de recourir à la peau de cet animal? Tout simplement parce que les plaisirs d'une chasse sans utilité détruisent chaque année le peu qui nous reste d'animaux à fourrure.

Donc, il est parfaitement établi qu'avant quelques années, l'animal à fourrure tout comme le gibier, n'existera plus dans nos forêts qu'à l'état de souvenir. A moins, cependant, que le gouvernement veuille bien prendre les mesures que nécessite un semblable état de chose.

Le premier remède est tout indiqué: c'est de frapper la chasse d'un droit qui se décomposera en droit fixe et en droit proportionnel. Le droit fixe sera le même pour tous. Le droit proportionnel sera basé sur différentes considérations tirées de la durée de la chasse, du nombre d'hommes occupés, etc. Ajoutons en plus qu'il soit fait défense absolue de chasser pendant vingt ans, à compter de ce moment, certaines espèces magnifiques dont on ne rencontre plus que quelques rares spécimens.

Cette taxe sur les chasses peut être encore facilement accrue d'un droit sur la vente des armes et sur le port des armes. Chaque jour, la police enregistre, soit un assaut grave, soit une tentative d'assassinat; presque toujours il y a eu décharge de revolvers. Pourquoi ne pas imposer la vente et le port de ces armes? Ne serait-ce pas une mesure dont nous n'aurions qu'à nous féliciter pour notre propre sécurité? Les hommes les plus dangereux, les plus portés à l'ivrognerie, sont tous armés; étouffez-vous après cela de la facilité avec laquelle ils versent le sang.

Pour conclure, je suggérerais à nos législateurs de substituer ces taxes aux taxes imposées sur les livres et sur les objets d'absolue nécessité. Le trésor public n'y perdrait rien et la population en bénéficierait sous tous les rapports.

ALEX.

Montréal, novembre 1906.

PAYSAGE

La rivière s'écoule avec lenteur. Ses eaux [aulnes Murmurent près du bord, aux souches des vieux Qui se teignent de sang; de hauts peupliers jaunes Sèment leurs feuilles d'or parmi les blonds ro- [seaux.

Le vent léger, qui croise en mobiles réseaux Ses rides d'argent clair, laisse de sombres zones Où les arbres, plongeant leurs dômes et leurs [cônes, Tremblent, comme agités par des milliers d'oi- [seaux.

Par instants se répète un cri grêle de grive, Et, lancé brusquement des herbes de la rive, Etincelle un joyau dans l'air limpide et bleu;

Un chant aigu prolonge une note stridente; C'est le martin-pêcheur qui fuit d'une aile ardente Dans un furtif rayon d'émeraude et de feu.

JULES BRETON.



PÈRE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

En parle avec connaissance
 Stratford, Ont.
 Je suis heureux de voir que vous avez un agent dans notre ville. J'ai été témoin de plusieurs cures merveilleuses opérées par le Tonique du Père Koenig pour les Nerfs.
 Rév. E. B. CILROY, D. D.

Folle pendant un an
 Thetford Mines, Co. Mégantic, Can.
 Sur la recommandation du Rév. M. Wilde, de Winsdale, N. H., je me procurai quelques bouteilles de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs, pour ma soeur qui demeure en Allemagne. Elle souffrait de l'hystérie depuis huit ans et était tellement malade qu'elle est restée folle pendant un an. Les premières doses lui procurèrent du soulagement, et, aujourd'hui, elle est complètement guérie. Elle m'est reconnaissante d'avoir attiré son attention sur un aussi grand remède.
 Mme JOSEPH CYR.

GRATIS
 Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.
 Ce remède a été préparé par le Rév Pasteur KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la
 KOENIG MED. CO. CHICAGO, ILL.
 En vente tous les pharmaciens, \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00. — En vente à Montréal, par The Wingate Chemical Co., et à Toronto par Lyman Bros & Co.

Paillassons et Nattes de Portes en Coco

N'avez-vous pas besoin d'une lisière en paillason en coco pour mettre en avant de votre porte d'entrée?

Pendant que la température est belle, c'est le temps d'en poser

Ces paillassons sont une grande protection pendant l'hiver, car ils empêchent la glace de se former sur les marches.

Ils sont aussi appropriés pour églises, salles, théâtres, vestibules, etc.

Dans deux largeurs, 27 et 36 pouces, en véritable fibre de coco tressée.

Prix: 55c et 65c la verge, moins 10 p. c.

Puis nous avons des nattes de portes de différentes dimensions, en véritable fibre de coco, depuis 65c à \$5.50 chacune, moins 10 p. c.

D'autres sont en fil métallique, dans trois dimensions — petites, moyennes et très grandes.

Elles sont garanties ne pas rouiller.

D'autres encore sont en caoutchouc, de 1.75 à \$3.50, moins 10 p. c.

RENAUD, KING & PATTERSON
 Coin des rues Guy et Ste Catherine.

Esinhart & Maguire

Agents en chef et secrétaires de la

SCOTTISH UNION & National Insurance Co. of Edinburgh

et agents en chef de la

GERMAN AMERICAN INSURANCE COMPANY OF NEW YORK

117 Rue St-François-Xavier Tel. Bell Main 553